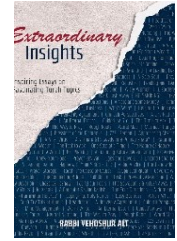
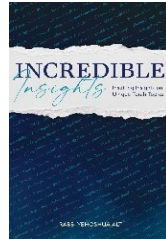


DES FAITS *Fascinating*

כב' אדר ב' תשפ"ב
25 mars, 2022

פרשת שמני
10^{ème} année, édition 429

Pour se procurer un des livres de l'auteur (version papier ou numérique) et être livré à domicile, envoyez sVp un e-mail à yalt3285@gmail.com ou allez sur le lien <https://amzn.to/3eyh5xP> (où vous pourrez aussi voir un bref compte-rendu).



Pour rejoindre les milliers de récipiendaires de ces *Divrei Torah*, envoyés gratuitement par courriel hebdomadaire, pour obtenir les précédents articles, pour un retour, des commentaires, faire des suggestions (sur comment propager davantage ces *Divrei Torah* et/ou sur la façon de les rendre plus attrayants), pour sponsoriser leur publication réalisée sur les six continents et plus de 40 pays, ou si vous connaissez une personne intéressée à recevoir ces *Divrei Torah*, contacter SVP l'auteur, Rabbi Yehoshua Alt à l'adresse : yalt3285@gmail.com. Merci Beaucoup.

Lé-ilouï nichmat de Mordékhaï Nissim ben Mazal, de Rav Chlomo Elfassi ben Elazar et de Nissim ben Avraham.

Lé-refoua chéléma d'Ouriel ben Téhila, Danielle bat Lucie, Claudie bat Lucie.

Cette newsletter peut être vue en Anglais sur ; <https://bit.ly/3yUjmfV>.

Pour voir ou télécharger la version Française : <https://parshasheets.com/?s=Fascinating+Insights>.

<https://bit.ly/3mGmEOZ> אפשר לקרוא עלון זה בעברית באתר דרשו

Vous pouvez imprimer librement ces *Divrei Torah* pour les distribuer à la Shul, avant ainsi une part dans la diffusion de la Torah.

Cendres réelles et spirituelles

Rabbi 'Haïm Vital demanda un jour au Arizal s'il était permis d'utiliser les שמות הקדושים, les Noms saints d'Hachem¹ ou la שבועה des *Kadmonim* qu'ils utilisaient pour la Kabbale pratique, pour la connaissance de la Sagesse et d'autres choses. Le Arizal répondit que les Sages comme Rabbi Tarfon qui utilisaient ces Noms divins sacrés avaient été aspergés avec les cendres de la *Para Adouma* (qui purifient quelqu'un de l'impureté des morts, la טומאת מת), mais nous qui sommes טמאי מתים, avons l'interdiction d'en faire usage.²

Le Rav 'Hida³ écrit que celui qui veut se sanctifier et se séparer des voies du monde, même avec beaucoup d'efforts, ne sera tout de même pas autorisé pas à cause des impuretés anciennes et nouvelles...Il est évident selon lui que le Arizal a été purifié avec les cendres de la *Para Adouma* par Elyahou *ha-Navi*, puis un *roua'h ha-kodech* prodigieux a alors reposé sur lui...De façon similaire, Elyahou *ha-Navi*

aurait apporté les cendres de la *Para Adouma* au *Baal Chem Tov* chaque *Erev Yom Tov* afin de le purifier pour la fête.⁴

Le *Avodat Israel*⁵ dit qu'à travers la lecture de *parachat Para*, on obtient une purification spirituelle. Sur *Chabbat parachat Para*, le *Beth Aharon*⁶ dit qu'il faut croire que tout comme les cendres de la *Para adouma* purifient pour offrir le *Korban Pessa'h*, de même, quand nous lisons *Parachat Para*, chacun est purifié selon son niveau, pour jouir de la lumière de *Pessa'h*. Selon les mots de Rabbi Tsadok HaCohen: lire *parachat Para* aide à purifier son cœur des impuretés du *Yetser Hara*.⁷

Une vache au-dessus de l'intellect

La *parachat Para* traite de la vache rousse.⁸ Cela est lié à *Pourim*⁹ comme le montre ce qui suit: Haman est allusionné dans *Béréchit* dans les mots dans *המן*¹⁰ *הטען*, *Avez-vous mangé de l'arbre (Ets ha-daat) dont je vous avais commandé de ne pas manger ?* Nous savons que le נחש a apporté la mort au monde¹¹ et c'est le *Para Adouma* qui expie la mort. De plus, la *Para Adouma* est undécret ¹² חוק

¹ Le Rav 'Hida écrit qu'il a vu en Italie un commentaire du Remak sur la Torah écrit *al dérékh sod* et un *Sefer Ha-mitsvot* écrit *al dérékh sod*. Les 2 ont été écrits en italien. Le Rav 'Hida écrit également qu'il a vu de Rabbi 'Haïm Vital que le Remak devait peiner énormément parce que les forces maléfiques extérieures essayèrent de l'empêcher quand il s'engageait seul dans l'apprentissage du Zohar après *'hatsot ha-Layla*. Il s'est débarrassé de ces forces par le biais des *Chémot Ha-kédochim*, les Saints Noms d'Hachem (*Chem Ha-Guédolim*, *Maarekhet Sefarim*, 94).

² Choulkhan Aroukh du Arizal, *Kriat bé-'hokhmat ha-Kabbala*, 12. Voir le *Korban Netanel* à la fin du *Traité Roch Hachana*, אורח ט.

³ *Midbar Kedemot*, א, אות כו, מערכת א.

⁴ *Imrei Dvach*, p. 16.

⁵ *Avodat Israel*, *parachat Para*, s.v. *והנה בשבת*. Voir le *Sefat Emet*, *parachat Para*, תרמא, s.v. *וקבעו*. Aroukh *Ha-choulkhan*, *Ora'h 'haim*, 685:7.

⁶ *Beth Aharon*, ק. קמד.

⁷ *Peri Tsadik*, *parachat Para*, 1. Voir aussi 7.

⁸ Voir *Michna Beroura* 685:1.

⁹ En fait, פורים (*Pourim*) a la même *guématria* (= 336) que פרה (avec le *collel*). פרים contient aussi le mot פרה.

¹⁰ *Béréchit* 3:6.

¹¹ 'Houlin 139b, *Béréchit* 3:11. Voir *Chabbat* 55b. De plus, le *Na'hach* a dit : לא מות תמתון ; tu ne mourras pas (*Béréchit* 3:4)

¹² *Bamidbar* 19:2.

'hok au-delà de notre compréhension. Dans le contexte du péché originel, le *Na'hach* avait dit : « *Si vous en mangez, alors והייתם כאלה-ים, vous serez comme Hachem* ». Ainsi, la *Para Adouma* expie l'impureté résultant du contact avec un mort.¹³ Alors qu'à *Matan Torah*, nous avons retrouvé le niveau d'Adam avant la faute, le *עגל* a ramené la mort dans le monde.

Pourim et *Para Adouma* renvoient tous deux à l'idée d'*Emouna*. À *Pourim*, nous accomplissons, *עדלא ידע*,¹⁴ au-delà de notre intellect, et concernant le *Para Adouma*, même l'homme le plus sage, Chlomo, ne l'a pas comprise comme il est dit : *אמרתי אחכמה והיא רחוקה ממני*¹⁵, je pensais que je pouvais devenir sage, mais cela me dépasse.¹⁶

L'âge de Bar Mitsva d'un non-Juif ?!

Quand un non-Juif devient-il *bar mitsva* ? Cela peut sembler une question bizarre, mais elle a des ramifications pratiques. Les non-Juifs sont obligés d'observer les *chéva mitsvot Bnei Noa'h*, les 7 lois Noa'hides. Ces obligations commencent-elles à l'âge de 13 ans, l'âge où un Juif devient *bar mitsva* ?¹⁷

Le *'Hatam Sofer* écrit qu'un Juif devenant *bar mitsva* à 13 ans selon le *Roch* est un *Halakha lé-Moché mi-Sinaï*. Le Rambam nous dit que les *chiourim*, les mesures et les chiffres, n'ont été donnés qu'aux Juifs. Par conséquent, un *katan* non juif (de moins de 13 ans),¹⁸¹⁹ qui atteint le stade de *bar daat* (la maturité intellectuelle), serait tenu de respecter les *chéva mitsvot Bnei Noa'h*.²⁰

Cela semble problématique parce que la *guémara*²¹ dit qu'il n'y a rien qui soit interdit à un non-Juif mais qui serait permis pour un Juif. Un *katan* qui est juif serait-il passible des *chéva mitsvot Bnei Noa'h* puisqu'il n'y a rien qui soit interdit pour un non-Juif et permis pour un Juif ? On répond à cette question avec l'opinion de nombreux *A'haronim* selon lesquels Juif qui est un *katan* est oui obligé de respecter les 7 lois Noa'hides.

« Pretium doloris »

Bien sûr, nous ne demandons pas à Hachem de souffrir, mais ce qui suit peut nous donner une perspective éclairée. Un *'hassid* qui subissait une immense douleur vint

chez son Rabbi pour une *berakha* afin de le soulager de sa souffrance. Le Rabbi n'étant pas disponible, il l'attendit là. Le *'hassid* s'endormit dans la salle d'attente et fit le rêve suivant. Dans le songe, il montait au ciel où il était jugé. Il vit l'ampleur de ses *mitsvot* et de ses *avérot*. Il y avait des centaines *malakhim* noirs créés par ses péchés placés d'un côté du plateau de la balance. De l'autre côté, les *malakhim* blancs qui plaçaient ses *mitsvot*. Malheureusement pour lui, les *avérot* l'emportaient sur les *mitsvot*. Mais puisqu'il avait enduré de la souffrance dans sa vie, cela contrebalançait partiellement certains de ses péchés. Pourtant, les *avérot* l'emportaient toujours sur les *mitsvot*. Alors il implora : « *S'il te plaît, donne-moi plus de souffrance !* » Soudain, il se réveilla et le *gabbai* lui dit que le Rabbi était désormais prêt à le recevoir et à lui donner une *berakha* pour soulager ses maux. Le *'hassid* déclina l'offre et dit : « *Je n'ai plus besoin d'une berakha pour ça.* »

On raconte l'histoire d'un Juif qui louait un appartement pour 10,000 dollars par an. Une fois, le propriétaire fit un voyage dans un pays lointain et il nomma donc un mandataire qui percevait le paiement annuel. Cet représentant était antisémite et il augmenta le loyer à 11,000 dollars. Le Juif n'avait pas les moyens de payer cette augmentation, mais il réussit à trouver 10 900 dollars. Le représentant dit au Juif que pour chaque dollar manquant, il recevra trois coups de fouet. Et donc, parce qu'il manquait 100 dollars de loyer, le Juif recevrait 300 coups de fouet. Quand le propriétaire revint de voyage, le Juif lui raconta ce qui s'était passé. Le propriétaire contrarié dit alors à son locataire juif que pour chaque coup de fouet reçu, il obtiendrait 4 dollars de son représentant. Ainsi, pour 100 coups, il aurait 400 dollars. Et c'est ce qui s'est passé. Quand le Juif rentra à la maison, sa femme vit qu'il était triste. Il lui parla de l'argent qu'il avait reçu, ce qui laissa sa femme perplexe quant à la raison de sa tristesse. Il lui expliqua : « *Si j'avais reçu 500 coups de fouet, j'aurais reçu 2,000 dollars !* » La leçon est que pour chaque douleur, on recevra beaucoup plus « d'argent » au ciel.

Rabbi Alt a mérité d'étudier sous le patronage de Rav Mordé'khaï Friedlander *zatsal* pendant près de 5 ans. Il a reçu une ordination rabbinique (une *semi'ha*) de Rav Zalman Né'hémia Goldberg *zatsal*. Rabbi Alt a écrit sur de nombreux sujets pour différents sites web et publications. Il est l'auteur des livres *Fascinating Insights (Des aperçus fascinants)* et *Incredible Insights (Des aperçus incroyables)*, sans compter ses *Fascinating Insights* sur Podcast. Ses écrits inspirent les gens dans tout le spectre du judaïsme pour vibrer davantage et mieux apprécier la beauté de la Torah. Il vit actuellement avec son épouse et sa famille à Kiryat Yearim (lieu où l'Arche Sainte, le *Aron ha-kodech*, demeura pendant 20 ans [Cf. Chmouel I, 7:1,2]) où il étudie, écrit et enseigne. L'auteur se dévoue avec passion à transmettre et enseigner le judaïsme à tous les *Bnei Israel*, quel que soit leur niveau d'observance religieuse

¹³ Est-ce une coïncidence si le mot פרה est dans כפרה (expiation)?!

¹⁴ Ainsi, *Pourim* est appelé (Esther 9:26) על שם הפור, une loterie. C'est l'essence de *Pourim* de sembler aléatoire mais dévoiler qu'en réalité tout vient d'Hachem ; et comme il est dit (*Michlei* 16:33) כל משפטו (*כל משפטו*) , lorsque le sort est jeté, toute son issue a déjà été décidé par Hachem (Rav Karlenstein, *Kountrass* sur *Pourim* p. 105).

¹⁵ Yoma 14a. *Kohelet* 7:23. Seul Moché l'a compris. Le Rav 'Hida indique que les 1^{ères} lettres de שרפת החטאת, ils prendront pour la personne contaminée une partie des cendres de l'animal de purification en feu (*'Houkat* 19:17) forment שלמה. La *guémara* nous dit que les 50 *charai Bina* ont été donnés à Moché. Chlomo voulait être comme Moché. Un *Bat Kol* (voix céleste) est alors sortie et a dit : *ישר דברי אמת*, sont droites les paroles de

vérité (*Kohelet* 12:10) et *קום נביא עוד*, un autre *Navi* comparable à Moché ne se lèvera plus (*Vérot ha-berakha* 34:10) – *Roch Hachana* 21b. En prenant les initiales dans le bon ordre (comme *יושר* signifie droit), Chlomo est l'anagramme de *למשא*, puisque lui seul l'a comprise. Entre parenthèses, *והיא רחוקה*, a aussi la même valeur numérique que 341, *פרה אדומה*.

¹⁶ A *Ticha bé-Av*, nous avons également besoin d'*Emouna* puisque nous n'avons plus le *Beth Hamikdash*. Il n'est donc pas surprenant que nous lisions alors *parachat 'Houkat (Para)*.

¹⁷ *Sanhédrin* 56.

¹⁸ *שו"ת חתם סופר*, *Yoré Déah* 317. Voir aussi 184.

¹⁹ *שו"ת הרא"ש*, 16.

²⁰ *Min'hat 'hinoukh* 190.

²¹ *Sanhédrin* 59a.